



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

**LA MRC DE CHARLEVOIX APPUIE RÉSEAU CHARLEVOIX AVEC L'OCTROI  
D'UNE SOMME DE 23 585 \$ POUR L'ACQUISITION DE LEUR NOUVEAU TRAIN**

---

**Baie-Saint-Paul, le 10 juillet 2024** – Le Conseil de la MRC de Charlevoix accorde une aide financière non remboursable d'un montant total de 23 585 \$ provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

**Réseau Charlevoix**

Le projet de Réseau Charlevoix est d'acquies un nouveau train usagé. Cet achat sécurisera l'opération touristique actuelle et pourrait aussi ajouter un service intra Charlevoix (entre Petite-Rivière-Saint-François, Baie-Saint-Paul et La Malbaie) pour desservir une clientèle touristique séjournant déjà dans la région. Réseau Charlevoix possède présentement trois trains à 120 sièges, donc 360 sièges au total. Afin d'assurer une bonne qualité des services offerts et un bon déroulement des opérations régulières, trois trains en fonction sont indispensables. Alors que deux trains sont en circulation, un troisième est en maintenance. Il est donc impossible de sortir un train supplémentaire en plus de l'opération régulière afin d'offrir un service intra Charlevoix. La MRC de Charlevoix est heureuse d'octroyer un montant de 23 585 \$ et ainsi participer au maintien et à la bonification de l'offre de Réseau Charlevoix, via son Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

« Le gouvernement du Québec est fier de soutenir l'achat du nouveau train de Réseau Charlevoix qui assurera un service continu tout en gardant la capacité d'opération à son maximum. Il s'agit d'un excellent investissement pour la région de la Capitale-Nationale puisqu'il contribue à la vitalité économique et enrichit l'offre touristique. Bravo à la MRC de Charlevoix pour cette initiative! », a affirmé le ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, Jonatan Julien.

« Le Train de Charlevoix est un véritable moteur pour le tourisme et l'économie locale. En plus, il agit comme un ambassadeur exceptionnel pour notre région. En promouvant la mobilité durable et la beauté de nos paysages, Réseau Charlevoix est un allié précieux pour plusieurs secteurs d'activités. Ces fonds contribueront certainement à assurer et améliorer la qualité de ce service essentiel au développement de Charlevoix », ajoute Kariane Bourassa, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré.

« Il est important pour la MRC de soutenir des projets structurants, contribuant à une vision de développement régional durable et à l'amélioration continue de l'offre touristique sur le territoire », a souligné le préfet de la MRC de Charlevoix, Patrick Lavoie.

Rappelons que le **FRCN** a été créé en vertu de la *Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs*. Pour les années 2020 à 2024, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 2 413 379 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. La politique d'investissement et le formulaire de demande d'aide financière sont disponibles sur le site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

– 30 –

**Sources :**

Anne Scallon, directrice  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
[ascallon@mrccharlevoix.ca](mailto:ascallon@mrccharlevoix.ca)  
418 435-2639, poste 6902

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
[khorvath@mrccharlevoix.ca](mailto:khorvath@mrccharlevoix.ca)  
418 435-2639, poste 6002